

Grade X: Minnie Landry, Philomène St-Amant, (avec honneur), Albina Baril.

COUVENT DE LETELLIER. — *Admission*: Juliette Barnabé, Alphonsine Barnabé, Jeanne Rivard Léa Robert, (avec honneur), Marie Désautels, Flora Breton, Marie Sorrette, Nora Empson, Jane Copeland.

COUVENT DE SAINT-CHARLES. — *Admission*: Giselle D'Amour, Yvonne Thérien, Blanche Desbiens, Corinne Laporte.

3ème Classe, 1ère Partie: Amanda Bleau, Annie Betz, (avec honneur), Dorothy Jeffrey, Bernadette Clermont.

3ème Classe, 2ème Partie: Eva Beaudin, Florette Morin, Louise Pekary. *2ème Diplôme*: Géraldine Nolin.

COUVENT DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER. — *Admission*: Wilfrid Daignault, Anna Beaudry, (avec honneur), Antoinette de Laperrière, Jane Bess, Marie-Stella Régnier, Germaine Morin, Jane McNeil.

COUVENT DE SAINT LÉON. — Zéphirina Payette, Marthe Wasse, Hervé Rondeau, (avec honneur), Marie-Anne Parent, Maria Boyer, Irène Guertin. Edgar Bessette, préparé à une école rurale tenue par Mlle Adèle Roy, a passé cet examen avec honneur.

COUVENT DE NOTRE-DAME DE LOURDES. — *3ème Classe*: Sophie Bosc, (avec honneur), Mélanie Cossin, Marion McEachran, Laurent Forsyth.

COUVENT DE SAINT-LAURENT. — *Admission*: Michaelina Dunic, (avec honneur), Aggie Connelly, Augustine Desrosiers.

COUVENT DE SAINTE-ROSE DU LAC. — *Admission*: Joséphine Bouchet et Marie-Jeanne Le Search, (avec honneur).

COUVENT DE LORETE. — *Admission*: Adélia Manaigre et Graziella Rheault. *3ème Classe, 2ème Partie*: Rosa Jeanson et Henriette Lecland. *3ème Classe, 1ère Partie*: Alexina McDougall et Elise McDougall.

COUVENT DE LA BROQUERIE. — *Admission*: Eloria Normandeau, Marie-Louise Balcain, Marie Brisson, Julienne Taillefer.

DING ! DANG ! DONG !

— Le gouvernement du Brésil, comme ceux du Chili et de l'Argentine, a fait exprimer par son représentant diplomatique au cardinal Merry del Val ses vifs remerciements pour les services rendus par le Saint-Siège dans la médiation des trois Républiques sud-américaines entre le Mexique et les Etats-Unis. — *Osservatore Romano*.

— Le 29 juin le Souverain Pontife a donné un *Motu Proprio*, d'après lequel il prescrit dans les séminaires et les ordres religieux d'Italie l'enseignement de la philosophie scolastique et de la théologie de saint Thomas d'Aquin, d'après le texte de la *Somme*, dont il fait le plus vif éloge.